

Fiche d'arrêt: méthodologie

Par **sbartsch**, le **14/10/2012** à **22:11**

Bonsoir à tous,

Suite à ma présentation, je viens ici concernant une question qui me gêne, j'ai une fiche d'arrêt à faire et malheureusement je reste bloquée à la procédure et prétention des parties.

Je sais que dans la procédure il faut résumer de façon chronologique les étapes du procès, mais j'ai toujours du mal à le faire et ainsi à faire la prétention des parties.

Je comprends les termes de cette partie de la fiche d'arrêt, mais j'ai du mal à mettre tout ça en pratique quand j'ai l'arrêt.

Pourriez-vous m'aider à mieux comprendre?

P.S ma fiche d'arrêt est celle de la Cour de cassation, 3e civ. du 31 mars 2009 sur des déjections canines jonchant le sol de la propriété des voisins.

Merci d'avance !

Par **Camille**, le **15/10/2012** à **07:52**

Bonjour,

[citation]Pourriez-vous m'aider à mieux comprendre? [/citation]

Oui mais que ne comprenez-vous pas dans cet arrêt assez simple ?

[citation]Je sais que dans la procédure il faut résumer de façon chronologique les étapes du procès, mais j'ai toujours du mal à le faire et ainsi à faire la prétention des parties. [/citation]

Pourtant, ici, c'est assez simple, sachant qu'on n'a aucune info sur le tribunal de première instance.

A mon humble avis, dans cette affaire, il faut laisser de côté le second moyen.

Par **sbartsch**, le **15/10/2012** à **19:34**

Alors cela peut paraître très simple comme fiche, d'ailleurs je l'ai bien comprise mais j'ai un problème d'organisation des idées concernant les arguments etc ...

Par **desheikh**, le **07/02/2015** à **12:17**

, mais j'ai du mal à mettre tout [70-414](#) ça en pratique quand j'ai l'arrêt.

Par **Emillac**, le **07/02/2015** à **13:12**

[citation]desheikh le 7/02/2015 :

, mais j'ai du mal à mettre tout 70-414 ça en pratique quand j'ai l'arrêt.

[/citation]

Voui ? Allô ? Quoi ? [smile17]